



Groupe d'amitié France-Népal

Visite de M. Rajendra KHETAN, sénateur honoraire et chef d'entreprise népalais

Le 10 juillet 2019, MM. Raymond VALL (RDSE – Gers), président du groupe d'amitié France-Népal, Yvon COLLIN (RDSE – Tarn-et-Garonne) et Jean-Luc FICHET (Socialiste et républicain – Finistère) ont reçu au Sénat M. Rajendra KHETAN, accompagné d'une délégation de personnalités franco-népalaises.

M. Rajendra KHETAN est sénateur honoraire – il avait siégé à l'Assemblée constituante népalaise – et président du groupe Khetan. Cette entreprise familiale a été fondée en 1845 dans le secteur du textile puis s'est progressivement diversifiée, dans la banque ou encore les transports aériens. Le groupe Khetan est aujourd'hui le deuxième groupe économique du Népal. Par ailleurs, il est impliqué dans le domaine humanitaire et le mécénat, notamment au profit de l'université de Katmandou. Enfin, M. KHETAN a œuvré au développement de l'Alliance française de Katmandou ; il est aussi consul honoraire du Portugal dans son pays.

M. Rajendra KHETAN a rappelé que son groupe avait contribué à moderniser le système de télécommunications au Népal à partir des années 1980. Il s'est félicité des excellentes relations existant entre les deux pays, qui n'ont jamais cessé, y compris pendant la rébellion maoïste. La vigueur de l'apprentissage du français au Népal en constitue une bonne illustration. Il existe un véritable lien affectif entre les deux peuples, nourri en particulier par l'alpinisme et l'humanitaire.

M. Rajendra KHETAN a évoqué l'approfondissement des échanges bilatéraux, sur le plan économique, mais aussi culturel, artistique et universitaire. Il a manifesté son intérêt pour la mise en place dans son pays d'un festival d'astronomie, sur le modèle de celui de Fleurance, dans le Gers, et a suggéré qu'un tel événement soit organisé avec le concours de l'université de Katmandou, au conseil d'administration de laquelle il siège.

M. Raymond VALL a approuvé cette suggestion et a rappelé que le festival d'astronomie de Fleurance, créé dans les années 1990, était un lieu d'échanges, non seulement culturels, mais aussi scientifiques.

En réponse à une question de M. Jean-Luc FICHET, M. Rajendra KHETAN a indiqué que la chambre de commerce et d'industrie du Népal promouvait le développement de moyens de transport alternatifs comme le téléphérique à Katmandou. Il a fait observer que l'Inde et la



Chine étaient en compétition pour investir au Népal, mais que, pour desserrer la pression exercée par ses deux puissants voisins, le pays avait intérêt à diversifier ses partenaires, ce qui donne toute sa place à la France.

M. Raymond VALL a insisté sur les richesses naturelles népalaises, la haute montagne en particulier. Il a suggéré que les autorités népalaises engagent auprès de l'UNESCO la procédure visant à l'inscription des sommets himalayens du pays sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Après avoir rappelé que la chaîne des Puys en Auvergne bénéficiait d'un tel classement, il a estimé que la France pourrait soutenir cette démarche qui, par ailleurs, aurait des retombées économiques appréciables.

M. Rajendra KHETAN a pleinement souscrit à cette idée. Il a d'ailleurs noté que la vallée de Katmandou figurait sur cette liste de l'UNESCO.

M. Yvon COLLIN a indiqué avoir effectué son premier déplacement au Népal en 1988 et y avoir observé des élections. Il s'est félicité de l'ancienneté de l'amitié franco-népalaise, rappelant que des alpinistes français, à commencer par Maurice Herzog, avaient fortement contribué à l'ouverture du pays. L'amitié franco-népalaise est née par la montagne et les guides de Chamonix ont participé à la formation des alpinistes qui se rendent dans l'Himalaya. Le sénateur, prenant l'exemple de Medellin, en Colombie, a également insisté sur les avantages du métrocâble, qui serait une solution très intéressante pour désengorger la circulation à Katmandou et désenclaver certains quartiers déshérités. Un tel projet constituerait aussi une opportunité à saisir pour les industriels népalais. Il a en revanche regretté que l'Agence française du développement ne se soit pas encore investie au Népal.

M. Raymond Vall a proposé que le groupe d'amitié prenne l'initiative d'organiser une visite des principaux sites industriels de Toulouse pour une délégation de chefs d'entreprises népalais, pour leur faire découvrir les innovations les plus récentes en matière de mobilité.

M. Rajendra KHETAN a confirmé que la recherche de moyens de transports alternatifs constituait une priorité au Népal. Ceux-ci apporteraient d'ailleurs une contribution importante à la lutte contre le réchauffement climatique qui fait fondre les glaciers, alors que le Népal compte 30 % des glaciers de la planète.

M. Raymond VALL a ajouté que les techniques satellitaires pouvaient aussi apporter des solutions en termes d'aménagement du territoire et de services à la personne.

En réponse à une question de M. Yvon COLLIN, M. Rajendra KHETAN a regretté que le numérique ne constitue pas encore une



priorité dans son pays. Il a par ailleurs indiqué que le gouvernement népalais cherchait à développer les liaisons ferroviaires avec la Chine, et par voies navigables avec l'Inde.

M. Raymond VALL, après avoir rappelé les conclusions de la mission d'information sénatoriale sur l'herboristerie, a noté que le Népal disposait dans ce domaine d'importantes opportunités. Il s'agit pour ce pays d'une source d'exportations, à condition que les plantes médicinales soient produites selon des normes compatibles avec le marché européen. L'agriculture biologique représente une autre opportunité pour le Népal qui doit aller vers l'agrobiologie, non seulement pour préserver sa biodiversité, mais aussi pour développer son économie et lutter contre la pauvreté. Il a évoqué la possibilité de favoriser des échanges visant à développer des formations communes dans ce domaine. Il a notamment mentionné un projet de cours de français destinés à des jeunes Népalais en France, qui pourraient être financés par des fonds privés.

M. Rajendra KHETAN a jugé cette idée très intéressante et a indiqué pouvoir étudier les modalités pratiques d'un tel projet.

Enfin, le Président Raymond VALL a évoqué le déplacement envisagé au Népal par le groupe d'amitié et a proposé que celui-ci ait lieu au cours du premier semestre 2020, par exemple après les élections municipales de mars.